



Pour diffusion immédiate : 18/10/2023

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

LA GOUVERNEURE HOCHUL SIGNE UNE DISPOSITION LÉGISLATIVE VISANT À ASSURER LA SECURITE DES ECOLES

La législation S.2629A/A.286A exige que tous les districts scolaires prennent en compte les principes de conception dans la planification des installations afin de garantir des environnements scolaires sûrs, sécurisés et sains.

La gouverneure Hochul a signé la « loi sur la sécurité des écoles par la conception (Safe Schools by Design Act) » qui exigera que tous les plans de financement des installations quinquennales des districts scolaires envisagent d'incorporer des principes de conception qui assureront un environnement scolaire sûr, sécurisé et sain. La législation élargit également les dépenses éligibles aux subventions pour les journées prolongées et la prévention de la violence à l'école afin d'inclure les programmes qui facilitent et promeuvent l'implication de la communauté dans la planification des installations scolaires.

« Un environnement scolaire sûr est un élément essentiel pour offrir la meilleure éducation possible à nos élèves », **a déclaré la gouverneure Hochul.** « Cette législation souligne notre engagement envers nos élèves et nos éducateurs en garantissant que la santé et la sécurité sont prises en compte dès le début de tous les projets de construction d'écoles. »

La loi actuelle exige que chaque district scolaire élabore des plans de financement des installations quinquennales comprenant un inventaire des bâtiments, une estimation des dépenses pour la construction, la réparation ou la rénovation des bâtiments, ainsi qu'une estimation des dépenses pour l'entretien des bâtiments et la consommation d'énergie.

La législation S.2629A/A.286A modifie la loi sur l'éducation en exigeant que les districts scolaires envisagent l'incorporation de principes et de stratégies de conception, conformément aux orientations émises par le commissaire à l'éducation, dans leur plan d'investissement quinquennal, dans le cadre d'une approche globale visant à fournir un environnement scolaire sain, sûr et sécurisé. En outre, la législation prévoit que les programmes qui facilitent et encouragent la participation de la communauté à la planification des installations scolaires sont des dépenses éligibles pour les subventions pour les journées prolongées et la prévention de la violence à l'école.

La sénatrice de l'État, Rachel May, a déclaré, « Les écoles de New York doivent offrir aux élèves et au personnel des environnements sûrs et sécurisés. Nous savons également que les élèves s'épanouissent dans des environnements bien conçus qui les encouragent à explorer et à apprendre plutôt que de se sentir confinés. Les principes de conception intelligente permettent d'atteindre ces deux objectifs, en veillant à ce que les élèves évoluent dans des environnements sûrs, confortables et nourrissants. La loi sur la sécurité des écoles par la conception (Safe Schools by Design Act) aborde tous ces points en demandant aux districts scolaires de prendre en compte les dispositifs modernes de sûreté et de sécurité lors de la conception des écoles. Merci à la membre de l'Assemblée Paulin pour son partenariat indéfectible sur ce projet de loi et au gouverneur Hochul pour l'avoir signé. »

La membre de l'Assemblée Amy Paulin a déclaré, « Il existe des moyens de créer des établissements scolaires sûrs pour les enfants sans mettre des barreaux aux fenêtres et des détecteurs de métaux à l'entrée. La loi sur la sécurité des écoles par la conception (Safe Schools by Design Act) adopte une approche différente de la sécurité en se concentrant sur la conception d'un bâtiment, qui a des effets durables et positifs sur la sécurité de l'école. Je remercie la gouverneure Hochul d'avoir pris cette mesure qui aide les districts scolaires à prendre des décisions éclairées en matière de conception afin de créer des environnements d'apprentissage à la fois sûrs et accueillants. »

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

[SE DÉSABONNER](#)